

FICHE TECHNIQUE

EXIGENCE DE LA LOI

En haut de l'escalier et sur toute sa longueur doit être posé un revêtement de sol ou un dispositif à 50 cm de la première marche et ainsi éveiller la vigilance grâce à un contraste visuel et tactile.

DESCRIPTIF

Dalles podotactiles en caoutchouc d'éveil à la vigilance, permettant d'attirer l'attention sur la présence d'un escalier, d'une traversée de route ou d'un danger. Ces dalles ont été spécialement développées pour sécuriser la progression des personnes mal-voyantes et non-voyantes.

- Produits imputrescibles, résistant aux moisissures, exclusivement champignons et micro-organismes.
- Produits antidérapants, résistants, faciles à mettre en œuvre.
- Résonance mate de la canne blanche sur le matériau contrastant avec celle du sol.
- Bandes biseautées.
- Poids 1.5 kg la dalle
- Bien maroufler entre les plots.
- Classement feu Cfl-s1

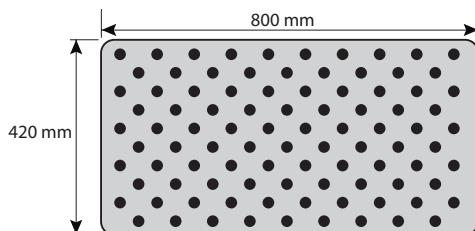


Conforme à la norme NF P98-351

USAGE

Se pose en intérieur. Convient aux sols chauffants.

Réf.	Matière	Dimensions	Coloris
4250	Caoutchouc Naturel	800 x 420 mm	Blanc
4251			Gris clair
4252			Gris foncé
4254			Noir



MATIÈRE

- Caoutchouc SBR chargé de kaolin, craie, silice précipitée désactivée, argile. Contenant des savons de mises en œuvre, huile minérale et paraffine plastifiantes, accélérateurs de vulcanisation liés chimiquement au réseau, oxyde de zinc et colorants minéraux, oxydes de fers et de titane, noir de carbone et colorants synthétiques.

- Formule chimique : réseau macro moléculaire pure gomme caoutchouc vulcanisé entièrement réticulé, parfaitement homogène, teinté dans la masse, comportant les agents de protection anti U.V, antioxygène, antiozone, anti-vieillissement.

FICHE TECHNIQUE

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Plaques souples de dureté shore A de 85.
- Solubilité dans l'eau : insoluble.
- Perméabilité : imperméable.
- Propriété acido-basiques : corps inerte.
- Propriété chimique : corps stable et résistant aux acides et aux bases diluées ainsi que tout produit chimique usuel.
- Masse volumique : 1,6g/cm3.
- Chaleur de combustion : 0,3M2/Kg.
- Solubilité : insoluble dans les solvants usuels.

IDENTIFICATION DU RISQUE

- Matériau et structure chimique très stable : réseau inusable, inerte, résistant à l'eau, aux acides et bases dilués.
- Recommandé pour sols chauffants: n'émet aucune vapeur gaz ni odeur.
- Insensible aux brûlures de cigarettes.
- Aucun risque de déchirement, longévité garantie.
- En cas d'incendie du bâtiment : fumées brunes irritantes.
- Contact avec la peau et les yeux : sans risque.
- Extinction : eau, poudre polyvalente, sable.
- Utilisation : élasticité apportant confort, sécurité et insonorisation.
- Sécurité à la marche : antidérapant, non glissant, totalement antistatique.

MESURE À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

- Eteindre le début du feu au moyen d'un extincteur à eau ou à poudre polyvalente.
- Evacuer le local.
- En cas de fumées abondantes sortir en se baissant, un mouchoir si possible humide devant le nez et la bouche.
- Prévenir les pompiers.
- Produits de combustion Co2, H2o / Résidus non nocifs.
- Equipement protecteur de lutte contre l'incendie : combinaison et gants résistants à la chaleur, casque et appareil respiratoire autonome.

ENTRETIEN

Les nettoyages s'effectuent à la monobrosse basse vitesse disque rouge ou à l'autolaveuse à l'aide du décrassant TR20, 1 litre pour 100m² dilué dix fois. Aspirer le produit et les résidus de lavage avant séchage, rincer soigneusement à l'eau propre et laisser sécher. Aucun résidu ne doit rester sur le sol. Une fois le sol propre et sec, un film de cire peut être déposé, il rehaussera l'éclat du sol et renforcera sa protection.

Si l'entretien courant ne donne plus satisfaction au maintien de la dalle, il est possible que le film de cire soit endommagé ou que des nettoyages imparfaits aient emprisonnés de la saleté dans la cire. Nous préconisons alors un nettoyage complet et en profondeur de la surface et une remise en cire complète. Pour cela, procéder de la même manière que pour l'entretien courant mais en utilisant le décrassant TR20 pur, laisser agir 10 à 15 mn en fonction de l'encrassement. Étaler le mélange, laisser le agir quelques minutes, aspirer le produit et les résidus de lavage avant séchage, rincer soigneusement à l'eau propre et laisser sécher. Aucun résidu ne doit rester sur le sol. Utiliser un disque vert. Nous préconisons de réaliser un essai préalable sur une petite surface. Un seul passage suffit en général à retirer le film de cire endommagé. La dalle pourra alors être remise en cire (procéder comme pour la première mise en cire), elle retrouvera son éclat d'origine.

MODE DE POSE**METHODOLOGIE DE POSE**

Avant la pose, le sol doit être parfaitement nettoyé, sec et plan.

Les dalles sont poncées sur leur face à coller. C'est pourquoi l'arrière des dalles peut nécessiter un brossage léger avant la pose. L'installation doit être faite à une température comprise entre 10°C et 30°C, l'humidité atmosphérique doit être inférieure à 75% (se référer aux consignes du fournisseur de colle).

L'utilisation de joint est proscrite, les dalles devront être collées à plat, sans contrainte, bords à bords sans jeu entre elles, les coins devront être parfaitement en contact sans espace. D'une manière générale, les opérations de collage doivent être réalisées dans un local aéré avec des équipements individuels de protection adaptés (exemple : gants, masque,...)

Pour sols chauffants : Le chauffage du sol devra avoir été éteint 5 jours avant la pose des dalles et sa remise en route devra être progressive et s'étaler sur 1 semaine après séchage de la colle. Le support devra avoir été parfaitement stabilisé (se référer aux préconisations des fabricants de sols chauffants).

ENCOLLAGE

Utilisez une colle bi-composants Polyuréthane - type Bostik EPONAL PU456. Encollage à effectuer à l'aide d'une spatule lisse ou très finement crantée de type A2 (norme TKB) pour une dépense de 250 à 300 g/m² de colle et afin que le recouvrement de la surface de dalle par la colle soit total et régulier. Les bavures de colles doivent être nettoyées immédiatement afin d'éviter que leur séchage ne rende leur élimination délicate. La pose de la dalle doit se faire sans contrainte et doit être suivie immédiatement d'un marouflage léger et soigné, à réaliser avec une raclette adaptée en liège.

MISE EN CIRE FORTEMENT CONSEILLÉE

La dalle étant propre et sèche, appliquer la cire polymérique qui formera un film nourrissant et protecteur à la surface des dalles. Cette application est très importante, elle facilitera les entretiens suivants et offrira une forte résistance à l'enrassement.

La cire doit être déposée en deux couches croisées au moyen d'un balai mousse en une fine couche qui pourra sécher rapidement (1 litre pour 50m²). Laisser la cire sécher 1h entre chaque couche. Deux nouvelles mises en cire doivent être effectuées dans le mois qui suit sur un sol propre et sec. En cas de passage intense ou de forte exposition au soleil, ne pas hésiter à les renouveler.

